



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Limousin

Compte rendu de la journée du 7 avril 2016 : Se positionner dans son métier

Se positionner dans son métier 7 avril 2016 Médiathèque de Rilhac Rancon

L'ensemble des participants à la journée d'étude ont été chaleureusement accueillis par les bibliothécaires de Rilhac Rancon avant que **Viviane Olivier**, présidente du groupe régional de l'ABF, n'introduise la journée.

Après les remerciements d'usages, Viviane indique que la thématique de la journée a été choisie en réponse aux nombreuses interrogations de collègues sur leur positionnement vis à vis de leur tutelle.

La première intervention est animée par Dominique Lahary, conservateur en retraite, membre du comité d'éthique de l'ABF.

Il présente le vademecum *Se positionner dans sa collectivité : vademecum à destination des personnels de bibliothèque.*

Ce document a été rédigé suite aux nombreuses sollicitations reçues par le comité d'éthique de l'ABF concernant des problèmes de positionnement.

Parcourez son power point.

Après le repas **Philippe Pineau** anime une table ronde sur le thème : « Positionner sa médiathèque dans sa collectivité » avec Philippe Guillaume, directeur de la communauté de communes du Pays de Boussac, Joëlle Cartigny, conseillère pour le livre de la DRAC, Christiane Méry, directrice de la médiathèque intercommunale de Tulle et Claire Hédin, directrice de la médiathèque de Nexon.

Philippe Guillaume : Les élus de la communauté de communes ont pour premier objectif le développement économique de leur territoire. Pour cela il faut le rendre attractif. En effet la commune de Boussac est perçue comme peu attrayante et peine à attirer de nouvelles populations et à les fixer.

La communauté de communes a racheté le bâtiment de La Poste (600 m2) pour en faire un tiers lieu (un espace de co-working et une médiathèque). Le projet en est à ses débuts. La première étape consiste à réaliser une étude de définition et de programmation d'un tiers-lieu et d'un réseau de lecture public.

Christiane Méry : Le nouveau projet de service a été l'occasion pour l'équipe de la médiathèque de travailler conjointement avec les élus de la communauté de communes. La principale difficulté a été de trouver le bon niveau de communication.

Afin d'élaborer ce nouveau projet de service un relevé des pratiques a eu lieu pendant 15 jours permettant de noter les problèmes et les points positifs dans le fonctionnement de la médiathèque. Quatre groupes de travail ont été créés qui rendront leurs conclusions en juin.

Claire Hédin : La mise en place d'un CTL en 2014, en direction des publics jeunes, a été très stimulante. C'est un projet à long terme, 3 ans, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants de 0 à 6 ans. La réflexion a été menée selon un axe précis : l'action culturelle et artistique. En autres actions la bibliothèque de Nexon a mis en place la Mobilivre, une caravane, dont les espaces ont été pensés afin d'y intégrer des outils permettant aux bibliothécaires de proposer des moments de médiation.

Joëlle Cartigny : 20 nouvelles bibliothèques ont vu le jour en 3 ans dans le Limousin. La DGD le CTL sont des outils de développements du territoire. Ils permettent de dialoguer avec les collectivités.